POUR UNE MEILLEURE DESSERTE DU PAYS DE FAYENCE
PROJET DE RD 101 : IL EST URGENT D'ATTENDRE
AMELIORATION DES ROUTES EXISTANTES : RD 562, RD 4 …
IL EST URGENT D'ENTREPRENDRE

Le Conseil Général du Var envisage la création d'une nouvelle route « RD 101 » qui relierait le carrefour de Tireboeuf sur la RD 562 au péage des Adrets (projet abandonné en 1995).

Que nous soyions résidents, usagers des routes du canton, exploitants et commerçants, chasseurs, pratiquants d'activités sportives et culturelles…nous sommes tous concernés par une meilleure desserte du canton … et par son devenir.

Ce texte a été réalisé par plusieurs associations du canton de Fayence représentant plusieurs milliers de personnes concernées : Associations communales de chasse de Callian, Montauroux, St Paul-en-forêt, Seillans, Bagnols-en-forêt, Fréjus ; Association intercommunale de chasse de Fayence et Tourrettes ; Association syndicale libre des Esterets du lac –comité RD 101 ; Association cantonale de protection de l'environnement (ACPE) ; Construire ensemble l'intercommunalité (CEI) ; Génération nature ; LACOVAR ; Section VTT du Foyer rural de Fayence. *Avril 2006*.

Nos associations considèrent que tout projet d'amélioration des axes de circulation du canton s'intègre dans une réflexion sur l'avenir du Pays de Fayence et les besoins de ses habitants.

Nos associations, après avoir étudié ce projet,
DEMANDENT QUE LE PROJET DE RD 101
FASSE L'OBJET D'UN MORATOIRE.

QUEL AVENIR POUR NOTRE PAYS DE FAYENCE ?

Le Conseil Général met en place, en ce moment même, huit territoires « de développement durable », dont le Pays de Fayence (notre canton). Nous pensons que ceux-ci doivent avoir les moyens de vivre et de satisfaire les besoins de leurs populations. Nous notons que le Conseil Général attribue à notre canton une vocation touristique, artisanale et résidentielle. Ce n'est pas suffisant pour vivre :

Il faut créer des activités économiques sur place en rapport avec le développement démographique **mais aussi assurer les liaisons** avec les pôles économiques des Alpes Maritimes **ET du Var**. Nous pensons qu'il faut en priorité faciliter l'accès à de nouveaux débouchés vers le Var au sud et à l'ouest du canton : des zones d'activité comme celles du secteur Capitou-La–Palud, par exemple, semblent avoir un important potentiel de développement. Il faut aussi rapprocher notre canton de sa préfecture, Toulon.

Les infrastructures routières : Aujourd'hui, la RD 562, axe structurant de notre canton, demeure dangereuse et difficile. Les améliorations réalisées sont significatives mais il reste beaucoup à faire.

La seule véritable liaison du canton au réseau routier national est orientée vers les Alpes Maritimes via le péage des Adrets, situation que conforte le projet de RD 101. Notre canton est raccordé à Fréjus et au péage du Capitou par la RD 4 via un tracé sinueux qui traverse les villages de Bagnols-en-Forêt et St Paul-en-Forêt, difficilement praticable, notamment par les poids lourds.

Un SCHEMA de COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) est à l'étude, qui comprendra un diagnostic économique et environnemental et définira des objectifs de développement pour l'avenir : la pertinence du projet de RD 101 doit être examiné légitimement dans ce cadre.

Mieux vaut dans l'immédiat affecter les moyens financiers prévus pour ce projet de RD 101 – peu convaincant et de toutes façons prématuré – aux aménagements qui répondent le mieux aux intérêts des habitants.

QU'APPORTERAIT LA RD 101 AUX HABITANTS DU CANTON ?

PAS D'AMELIORATION REELLE POUR LEURS TRAJETS

- Vu la sinuosité et les fortes pentes, les poids lourds ralentiraient le trafic pour les autres véhicules et ce, malgré les deux créneaux de dépassement prévus.
- La distance de Tireboeuf au péage des Adrets par la RD 101 ne représente pas un raccourci.
- Il sera toujours aussi long et difficile d'aller vers l'ouest et le sud du Var.

MAIS DES NUISANCES

- **Pour les habitants des Esterets du Lac,** les nuisances seraient grandes : bruit continuel, pollutions, risques d'accidents… Ils sont, en toute logique, à l'origine du refus de la RD 101.
- **Pour les commerces situés sur la RD 562, notamment à Montauroux**, le détournement d'une partie des usagers de ces commerces de proximité.
- **Une détérioration irrémédiable du massif forestier**, le dernier du canton à ne pas être entamé par les constructions ou infrastructures diverses : espace de loisirs des chasseurs, randonneurs, sportifs, promeneurs … et touristes. Toutes ces activités y perdront en qualité, sans parler des risques d'accident de la route liés à la présence de gros gibier.
- **Une atteinte à ce patrimoine écologique et paysager –le nôtre-** qui recèle des espèces végétales et animales rares et protégées, avant même que ne soient prises des mesures de protection environnementales à l'étude actuellement (Natura 2000 et semble-t-il protection du massif forestier dans la continuité du massif de l'Esterel).
- **Des risques accrus d'incendies de forêts :** il est prouvé que la construction d'une nouvelle route entraîne presque systématiquement des incendies à court terme.
- **Rien ne peut garantir à moyen et long termes qu'il n'y aura pas de reclassement en zone constructible des terrains le long de cet axe.**

PRIORITE A L'AMELIORATION DES RESEAUX ROUTIERS EXISTANTS
Tous ceux qui vivent et tous ceux qui travaillent dans le canton de Fayence doivent bénéficier des investissements routiers du Conseil Général

- **Ceux qui travaillent dans d'autres territoires du Var…** ou souhaiteraient y travailler si l'accès était plus facile via les routes existantes améliorées (D4, D56, N7 au site de Malpasset)
- **Ceux qui travaillent dans le 06 :** la RD 37, déjà améliorée en 2002, est encore susceptible d'aménagements qui faciliteraient la circulation et la sécurité : création de plusieurs voies de dépassement, interdiction de doubler sur le grand pont, nouvelles aires de stationnement, réglementation plus stricte du stationnement surtout dans les périodes de vacances. **Jusqu'à preuve du contraire, les travaux de rénovation des ponts réalisés par le Conseil Général ont atteint l'objectif d'assurer la fiabilité de ces ouvrages.**
- **Les riverains et usagers de la RD 562 :** colonne vertébrale du canton, cet axe draine la plupart des activités. Le trafic a été notablement amélioré par la création des giratoires, mais il faut de toute urgence réaliser ceux qui s'imposent aux carrefours de Tireboeuf, Fondurane, Leclerc et aux 4 chemins (actuellement le plus dangereux).
- **Et tous ceux qui font inutilement le détour par la RD 37** alors qu'ils viennent de Fréjus, Toulon, Marseille… ou du reste de la France pour accéder à l'ouest du canton : une grande partie des camions qui encombrent inutilement la route du lac et le tronçon le plus fréquenté de la RD 562 –de Montauroux à Tourrettes. Les risques de pollution du lac par les hydrocarbures peuvent être écartés par des dispositions complémentaires assez simples – l'isolation de la chaussée de la RD 37 et ses fossés - permettant de contenir les éventuelles pollutions du lac en cas d'accident, dont l'occurrence serait d'ailleurs diminuée d'autant du fait de la diminution du trafic de poids lourds.

IL Y A URGENCE A FINALISER LES AMENAGEMENTS PREVUS SUR LA RD 562,
A POURSUIVRE L'AMELIORATION DE LA RD4 …
TOUT NOUVEAU PROJET DOIT S'ENVISAGER DANS UNE LARGE CONCERTATION SUR L'AVENIR DU PAYS DE FAYENCE
NOS ASSOCIATIONS SONT DETERMINEES A POURSUIVRE LEUR ACTION